

## **Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 septembre 2022 à 18h30 à la mairie**

Séance ouverte à 18h30 en présence de : Michel Mouret, Jean-Baptiste Bertrand, Jenny Gutteridge, Edith Navas, Marie-Odile Malochet, Vincent Vendramini, Mickael Moison, Gérard Guillon, Hervé Dubois, Laure Chassagne.

Absents : Michel Ajuste procuration donnée à Hervé Dubois, Daniel Monteil pas de procuration.

Secrétaire de séance : Mickaël Moison.

**1<sup>er</sup> point** de l'ordre du jour : vote du PV de la séance du 4 juillet 2022, adopté à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> point** : augmentation du tarif du m3 d'eau assainie, à l'unanimité l'assemblée fixe le tarif à 1.20€ du m3.

**3<sup>ème</sup> point** : redevance d'occupation du domaine public par ENEDIS, l'assemblée à l'unanimité vote le taux plafond.

**4<sup>ème</sup> point** : redevance d'occupation du domaine public par Orange, l'assemblée à l'unanimité vote le montant suivant au titre de l'année 2022 : artères de télécommunication en sous-sol : 877.96€, artère aérienne : 1 688.45€, soit un montant total de 2566.41.

**5<sup>ème</sup> point** : validation du projet d'avenant n° 2 à la convention de transport scolaire. Le conseil valide le projet à la majorité relative, 6 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions

Avec l'accord du conseil, le 6<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance du conseil. Plusieurs associations sont en cours de création il est donc judicieux d'attendre pour traiter le sujet.

Questions diverses : le syndicat Vienne-Briance-Gorre demande à l'assemblée de désigner un suppléant représentant la commune au syndicat. Ce poste était occupé précédemment par Mme Puzet, démissionnaire ; à l'unanimité le maire est désigné en qualité de suppléant représentant la commune au syndicat VBG.

Tous les points de l'ordre du jour étant traités, la séance est levée à 19h15.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Mickael Moison,

Michel Mouret.